

que vous avez eu la bonté de nous écouter, & de considérer nos représentations. Mais à présent que nous sommes requis au nom de Sa Maj. Imperiale par son Ministre le Comte de Koningseck, de donner des ordres aux Villes de Brabant & de Flandres, pour recevoir les Troupes Imperiales, qui sont en marche depuis le 9. de ce mois, & qui doivent être à Tiltmont le 14. Nous sommes tout-à-fait d'opinion, que nous ne saurions refuser l'exécution de tels ordres, sans encourir le mecontentement de Sa Maj. Imperiale au nom de laquelle nous avons l'honneur d'exercer la Charge de Conseillers d'Etat, & sans faire tort à ses sujets, qui souffriroient un dommage irréparable, si ces Troupes étoient en quartiers à discretion dans le Pais ouvert, sans sçavoir dans quelles Villes elles doivent entrer.

Puis donc que les choses sont trop avancées, & qu'elles ne peuvent plus souffrir aucun changement, nous espérons, Monsieur, de votre équité ordinaire, & de celle des Seigneurs Etats Généraux vos Maîtres, qu'ils ne prendront pas en mauvaise part, & qu'ils n'estimeront pas, qu'il soit en aucune maniere incompatible avec nos instructions, que dans une pareille conjoncture, où S. Majesté Imperiale nous a fait l'honneur de requérir des ordres de ses sujets & pour son service, nous respections ses Commandemens, en les mettant à exécution, particulièrement pour prévenir les mécontentemens du peuple, qui pourroient être suivis de dangereuses conséquences. *Donné à Bruxelles le 11. Mars 1715. &c.*

IV. Lois qu'on fut informé à la Haye qu'il n'y